



Communiqué de presse

Vendredi 26 avril 2024

« Travailler pour Paris » : la Ville de Paris lance son nouveau site d'offres d'emplois

Ce nouveau site de la Ville de Paris centralise désormais l'ensemble des offres d'emploi proposées par la Ville de Paris et fera connaître aux personnes en situation de recherche d'emploi toutes nos opportunités de carrière.

La Ville de Paris est l'un des principaux employeurs régionaux et le premier recruteur sans condition de diplômés d'Ile-de-France. Elle offre l'opportunité de se former, de progresser et d'exercer de nouvelles fonctions tout au long de sa carrière. Avec 53 000 agents et plus de 300 métiers, la Ville de Paris propose des parcours professionnels riches et variés. Chaque année, ce sont environ 5 000 emplois ainsi que 700 places en apprentissage qui sont proposées. Infirmiers, médecins, jardiniers, auxiliaires de vie, éboueurs, travailleurs sociaux, policiers municipaux, etc. mais aussi informaticiens, juristes, ergothérapeutes, métalliers ou bien encore plombiers.

Pour Olivia Polski, adjointe à la Maire de Paris en charge des ressources humaines, du dialogue social et de la qualité du service public, *« rejoindre la Ville de Paris, c'est rejoindre un employeur qui porte des valeurs fortes, ainsi que des engagements en faveur de l'inclusion, du bien-être au travail, et de la transition écologique. »* Ces engagements sont reconnus depuis 2019 par l'AFNOR, organisme national indépendant, qui lui a attribué les labels Égalité professionnelle femmes-hommes et Diversité. *« C'est aussi bénéficier tout au long de sa vie professionnelle d'une offre de formations diplômantes et de préparation aux concours pour évoluer. 1 200 agents sont recrutés chaque année sur épreuves. »*

Pratique et fonctionnel, ce nouveau site se compose de quatre onglets : « nos offres », « nos métiers », « nos parcours » et « nos atouts ». Les candidats ont la possibilité de rechercher des postes disponibles par métiers, filières (administratives, médico-sociales, etc.), corps, catégories, arrondissements. Il précise également les postes accessibles pour les fonctionnaires, pour les contractuels, ou bien encore télétravaillables.

Autre nouveauté, le site «Travailler Pour Paris» permet désormais d'adresser des candidatures spontanées.

La Ville de Paris s'engage à répondre à tous les candidats dans un délai maximal de 40 jours.

L'emploi à la Ville de Paris, en chiffres :

- 56 % de femmes, 44 % d'hommes
- 6,4 % d'agents en situation de handicap
- Une tradition de métiers de terrain, avec 60 % d'agents de catégorie C, 24 % d'agents de catégorie B, 16 % d'agents de catégorie A

Pour en savoir plus, rendez-vous dès maintenant sur travaillerpourparis.paris.fr

Contact presse : Joël Diogo – presse@paris.fr